

Val.com

Le journal de Val-Couesnon



N°6 - FÉVRIER 2023

- Salle Multi-Activités de Val-Couesnon
- Dossier Affaires sociales et intergénérationnelles
- Vœux de la municipalité

Retrouvez nous sur nos réseaux sociaux:



Et sur valcouesnon.fr

Sommaire

Édito du maire	3
Retour sur	4
Actualités	6
En pratique	8
Urbanisme	9
Dossier Affaires sociales et intergénérationnelles	10
Le CCAS	19
Vie des Entreprises	21
Tribune politique	23

Horaires d'ouverture

Hôtel de ville de Val-Couesnon

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9 h - 12 h et 15 h - 17 h 30
Mercredi : 9 h - 12 h
Samedi : 9 h - 12 h

Mairie annexe de La Fontenelle

Mardi : 14 h - 17 h

Mairie annexe de Saint-Ouen-la-Rouërie

Mardi : 9 h - 12 h
Jeudi : 14 h - 17 h

Mairie annexe de Tremblay

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9 h - 12 h
Samedi : 9 h - 12 h (1 samedi sur deux, les semaines paires)

Contacts

Adresse mail : accueil@valcouesnon.fr

Mairie de Val-Couesnon

1 rue de l'Hôtel de Ville à Antrain
02.99.98.71.30

Mairie annexe de La Fontenelle

11 rue de la Quintaine à La Fontenelle
02.99.98.32.89

Mairie annexe de Saint-Ouen-la-Rouërie

12 rue d'Antrain
02.99.98.33.07

Mairie annexe de Tremblay

5 rue du Docteur Bertin
02.99.98.20.05

Directeur de la publication : Emmanuel HOUDUS, Maire
Rédaction : Elus et agents de la commune de Val-Couesnon
Conception : Ronan Sallas
Crédits photos : Mairie de Val-Couesnon, Jean-Luc Barbelette, Adobe Stock
Impression : Arc en Ciel Imprimeurs, Fougères-Lécousse
Tirage : 2200 exemplaires



LA MAISON DES PATRIMOINES

L'APPAC (Association pour la Promotion du Patrimoine de l'Antrainais et du Coglais) œuvre depuis 40 ans pour la préservation et la transmission du patrimoine. Depuis 2018, elle accueille le public dans un espace dédié à la valorisation et l'animation, au 1 rue de Pontorson à Antrain Val Couesnon (anciens locaux du Crédit Mutuel).

La Maison des Patrimoines propose un programme d'expositions en accès libre et gratuit toute l'année. Ce programme est complété par des temps d'échanges et de rencontres comme les Cafés Patrimoine.

Des ateliers pédagogiques à destination des scolaires sont proposés et animés par la médiatrice du patrimoine. Ces ateliers sont développés en classe ou à la Maison des Patrimoines. Ils peuvent être complétés par une visite-découverte de site.

La chargée de projet vous accueille sur rendez-vous pour vous conseiller et vous orienter dans vos projets de rénovations et restaurations.

Entrée libre et gratuite du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h

CONTACTS :

Maison des Patrimoines : 02 56 47 53 32 – contact@appac.bzh – www.appac.bzh

Chargée de projets : Charlène JOUVENCE – charlene.jouvence@appac.bzh

Médiatrice du Patrimoine : Véronique GUILLET – veronique.guillet@appac.bzh

Suivez-nous sur



APPAC Patrimoine &



[appac.bzh](https://www.instagram.com/appac.bzh)



Edito

Chères Valaisiennes,

Chers Valaisiens,

Le 14 janvier dernier, c'est avec une joie non dissimulée que notre équipe municipale a pu, enfin, organiser une cérémonie des vœux en présentiel dans notre nouvelle et très belle salle multi-activités de Val-Couesnon.

Depuis le 28 mai 2020 et l'installation de la nouvelle municipalité il était temps !

Pour celles et ceux qui n'ont pu partager ces moments avec nous, et que je n'ai pas eu l'occasion de rencontrer sur ce début d'année, je souhaite adresser mes vœux les plus sincères pour 2023.

Vœux de santé, de joie et de bonheur. Également de réussites, de satisfactions et d'épanouissement au quotidien dans vos activités professionnelles, associatives ou personnelles.

L'année 2023 marquera la mi-mandat. Et oui, déjà... Année charnière, elle s'inscrira dans la continuité de l'action entreprise, marquera des avancées sur certains dossiers mais elle devra aussi tenir compte des investissements conséquents engagés à la création de la commune nouvelle et finalisés aujourd'hui par notre équipe. Ainsi que d'une inflation galopante dont nous ne mesurons pas totalement à ce jour les impacts sur notre budget. Continuer à avancer, mais en n'oubliant pas qu'un mandat doit être un marathon et non un sprint dans lequel on grille ses ressources et ses capacités trop rapidement. La mesure, l'équilibre et la patience sont des vertus trop souvent oubliées à notre époque.

Grâce aux efforts entrepris par nos agents et aux choix opérés par notre équipe, l'exécution budgétaire de l'année 2022 s'avère satisfaisante. La vigilance et la prudence s'imposent néanmoins plus que jamais en 2023.

Sans éluder les difficultés auxquelles nous sommes confrontés sur certains points, sans oublier ce contexte incertain et les craintes qu'il génère, ce que mon équipe et moi-même nous voulons retenir c'est le formidable potentiel de notre territoire et de ses habitants, les qualités et les atouts qui sont les nôtres.

Ensemble, raisonnablement mais avec détermination, avec humilité et bon-sens, poursuivons la construction de Val-Couesnon, abordons unis les différentes difficultés qui se présentent à nous et vous verrez que sur la ligne d'horizon se présenteront de belles choses et un avenir où le bien-vivre ensemble prendra tout son sens.

À bientôt et belle année à toutes et tous !

Bien respectueusement,

Emmanuel HOUDUS

Retour sur...



NETTOYONS LA NATURE AVEC LE CMJ

« Nettoyons la nature » est une action proposée par Goulven, Léo et William, tous membres de la commission, environnement du conseil municipal des jeunes.

Cette action s'est déroulée le samedi 1er octobre 2022 de 14 heures à 17 h sur les quatre communes de Val-Couesnon.

Ce projet est inspiré des clean Walk, balade en ville, en campagne ou à la plage, ayant pour but de ramasser les déchets qu'on trouve sur notre chemin.

Plusieurs équipes en gilets jaunes ont parcouru les quatre communes sur un circuit bien défini, et ont ramassé les différents déchets sur les chemins.

Un goûter zéro déchet à base de produits locaux a été proposé lors de cette manifestation.



85 KG

C'est la quantité de déchets ramassés lors de cette manifestation.

Un grand merci à tous les participants qui ont contribué à l'embellissement de la commune et rendez-vous pour une prochaine édition.



REMISE DES PRIX CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Les participants au concours des Maisons Fleuries 2022 de Val-Couesnon ont été reçu au mois d'octobre dans la salle du foyer communal, c'était l'occasion de récompenser les habitants qui contribuent à l'embellissement de la commune en fleurissant leurs jardins, façades et balcons. Pour participer, il fallait avoir un fleurissement visible depuis la voie publique.

Dominique Brault, élu de la commune, a présenté un diaporama en musique des maisons fleuries et la soirée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié

La municipalité tient à remercier tous les participants au concours et invite les habitants à participer de nouveau l'année prochaine.

Les années précédentes, il était offert des paniers garnis, cette année nous avons opté pour des plantes dont voici le contenu des paniers.: 1 vivace érigéron, 1 œillet couvre-sol, 1 armérie ,2 pensées 3 bulbes narcisses, 9 bulbes muscari et 1 petit livret de jardinage

Pour les 1ers de chaque catégorie, il y avait en plus du panier de plantes 1 camélia

Pour le prix Val-Couesnon objet insolite 1 petit panier avec 1 pensée

Le prix « coup de cœur du jury » 1 petite composition de 2 plantes grasses

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2022

Le 11 novembre est une date importante dans l'histoire de France, commémorant la fin de la Première Guerre Mondiale et l'armistice signé avec l'Allemagne.

Cette année, les commémorations du 11 novembre ont eu lieu à Tremblay, commune déléguée de Val-Couesnon en présence de Monsieur le Maire et des élus de la commune.

La municipalité tient à remercier toutes les personnes présentes en nombre : nos quatre sections d'anciens combattants et leurs portes-drapeaux, habitant(e)s, élus, nos pompiers, notre fanfare, la brigade de gendarmerie, notre garde-champêtre, les jeunes des écoles et du conseil municipal des jeunes, leurs accompagnants et les représentants de nos collègues pour leur présence et leur engagement à ces commémorations.

La mémoire de ceux qui ont combattu pour notre liberté est précieuse et doit être perpétuée de génération en génération. Ces cérémonies sont l'occasion de rendre hommage à leur sacrifice et de rappeler l'importance de la paix.



FOIRE SAINT-DENIS

La foire Saint-Denis, événement traditionnel de la commune déléguée d'Antrain a retrouvé son format habituel pour l'année 2022, elle s'est déroulée les 8,10 et 12 octobre.

Le vide-grenier organisé par l'association Antrain Convivialité a ouvert les festivités le samedi, suivi de la vente au déballage le dimanche et mardi. La fête foraine a également animé les trois jours de la foire.

À bientôt pour une nouvelle édition !



COULEURS DE BRETAGNE

L'association « Couleurs de Bretagne » organise des concours gratuits et ouverts à tous pour promouvoir le patrimoine par le dessin et la peinture.

Le samedi 30 avril 2022, Val-Couesnon accueillait 57 peintres de Bretagne pour se retrouver sur les communes déléguées de La Fontenelle et Antrain avec la participation de l'association Ateliers Arts Manuels.

La seconde édition aura lieu à Val-Couesnon cette fois sur la commune déléguée de Tremblay le dimanche 30 avril 2023.



Actualités



INAUGURATION SALLE MULTI-ACTIVITÉS

La salle multi-activités de Val-Couesnon, située rue des Trembles a été inaugurée samedi 10 décembre au matin.

Pour cette occasion, la municipalité a eu le plaisir d'accueillir Mme Sylvie Robert, sénatrice ; Monsieur Thierry Benoit, député ; Monsieur Stéphane Perrin-Sarzier de la Région Bretagne ; Monsieur Ludovic Coulombel du conseil départemental ; Monsieur Aymar de Gouvion Saint-Cyr, conseiller départemental et monsieur Christian Hubert, président de Couesnon Marches de Bretagne.

Plusieurs anciens élus, membres d'associations et habitants de la commune nouvelle, ont aussi répondu présents à cette inauguration.

Emmanuel Houdus, maire de Val-Couesnon et les conseillers municipaux les remercie de leurs présences à cet évènement.

Le projet a été initié en janvier 2017 sous le mandat de Brigitte Mariau, alors maire de Tremblay. De mars à juin 2017 s'étaient déroulées une consultation et l'attribution du contrat de maîtrise d'œuvre, avec l'architecte Yann Huet, du cabinet rennais Désirs d'espaces.

En décembre 2019, le commencement d'exécution juridique a débuté et en juillet 2022 avait lieu la réception de chantier.

Le montant total des travaux s'élève à 2 287 897 € HT.

Des subventions ont été accordées :

- État (DSIL) : 126 000 € ;
- Conseil départemental (FST) : 150 000 € ;
- Conseil régional (contrat partenariat) : 107 748 € ;
- Ademe (AAP bâtiments performants) : 5 950 €.
- Montant total de 389 698 €, soit 17 % de l'ensemble.
- L'autofinancement s'élève à 1 898 199 €.

TARIFS DE LOCATION

DE LA SALLE MULTI-ACTIVITÉS

- Pour une location le week-end : 1 000 €
- une journée en semaine : 400 €
- vin d'honneur dans l'espace bar : 120 €.

Les associations de Val-Couesnon bénéficient du demi-tarif pour la première location et plein tarif à partir de la deuxième location.

- La caution est fixée à 1 500 €.

Les tarifs spécifiques liés au chauffage, vidéoprojecteur et sonorisation restent à déterminer.

La capacité de la salle est grande, autant en places assises (400) que debout (1000)

Cet équipement permettra de faire vivre la culture au sein de Val Couesnon, d'organiser des spectacles, des conférences, d'apporter un nouvel élan à ce lieu à fort potentiel.



RENOUVELLEMENT DU CMJ

Les membres du CMJ (conseil municipal des jeunes) ont été élus lors du scrutin de mars 2019. Le renouvellement de cette instance de la démocratie participative va être effectué dans les prochains mois, avec des appels à candidature, parmi les jeunes valaisiens et valaisiennes âgés de 12 à 17 ans. Le CMJ est actuellement composé de 14 jeunes âgés de 12 à 17 ans.

Ces jeunes élus auront pour mission de concevoir des projets pour la commune au sein des commissions puis de les présenter et les défendre devant les élus municipaux lors de séances plénières.

Les ados vont également à la recherche de partenaires pour mener à bien leurs projets, ils peuvent faire des visites en rapport avec leurs projets ou encore participer à des échanges et des manifestations.

Cette instance a pour vocation de favoriser le dialogue entre les générations et reste un bel outil de l'apprentissage du débat démocratique.

Les 14 jeunes élus en place vont clore leur mandat et, pour une partie d'entre eux, renouveler leur participation au CMJ en accueillant de nouveaux membres pour une période de 2 ans avec de nouvelles idées.

En savoir plus : tél. 02 99 98 71 40



VŒUX, 2023

La municipalité de Val-Couesnon a invité le 14 janvier dernier les Valaisiens et Valaisiennes afin de présenter ses vœux pour 2023.

Après son discours, Monsieur Le Maire a présenté les membres du Conseil Municipal des jeunes et a remis les médailles régionales, départementales et communales aux personnes suivantes :

- Or (35 ans), à Jacques Berthelot, élu pendant six mandats.
- Vermeil (30 ans) à Thierry Baudry, garde champêtre, chef principal et René Guyot, élu pendant cinq mandats.
- Argent (20 ans) : Loeiz Rapinel, quatre mandats, premier adjoint à Val-Couesnon et Estèle Jamet, agent à la mairie.

Françoise Horvais a reçu un bouquet de fleurs pour son départ en retraite.



UN PROJET DE CJS À VAL-COUESNON

Une Coopérative Jeunesse de Services (CJS) vise à enseigner l'entrepreneuriat coopératif aux jeunes mineurs.

Elle regroupe une quinzaine de jeunes qui travaillent avec deux animateurs pour apprendre à diriger une entreprise coopérative, offrir des services au territoire, prendre des décisions en groupe, élaborer une stratégie de vente et déterminer la répartition des bénéfices.

La CJS offre aux jeunes l'opportunité de trouver un emploi d'été rémunéré, mais ses bénéfices vont au-delà de cela: elle les initie au fonctionnement démocratique d'une entreprise, à la gestion de travail en groupe, à la gestion coopérative et au fonctionnement du marché.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les jeunes âgés de 16 à 18 ans, sous réserve d'être motivés.

COMMENT FAIRE ?

Il faut s'inscrire à l'une des réunions d'information organisées entre avril et mai, et signer un contrat pour devenir coopérateur.



En pratique

CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Depuis lundi 2 janvier, la mairie de Val-Couesnon offre un nouveau service permettant de réaliser toute demande de création ou de renouvellement de titres d'identité.

RENDEZ-VOUS PRIS EN LIGNE

Ceux qui souhaitent faire une demande ou un renouvellement de passeport ou pièce d'identité sont invités à prendre rendez-vous en ligne sur le site de la commune.

La délivrance des documents d'identité se fera également sur rendez-vous.

Toutes les informations utiles pour la prise de rendez-vous, ainsi que les justificatifs demandés, sont disponibles sur le site Internet de la commune « valcouesnon.fr » dans l'onglet « RDV CNI & PASSEPORTS » (cf. photo)

Ceux qui ne seraient pas à l'aise avec Internet pourront contacter directement l'Hôtel de Ville pour prendre des rendez-vous au 02 99 98 71 30.



LA DÉMARCHE SE FAIT DONC EN TROIS TEMPS :

- Une fois le rendez-vous pris en ligne, le demandeur se présente obligatoirement en personne auprès du service. Les justificatifs originaux demandés lors de la prise de rendez-vous, ainsi que le formulaire prérempli, devront être remis à la personne habilitée.
- La demande traitée, un SMS est envoyé afin qu'un nouveau rendez-vous soit pris afin de venir chercher son titre d'identité en règle.
- La pièce d'identité doit être obligatoirement retirée par le titulaire ou le représentant légal pour les mineurs de moins de 12 ans et les majeurs protégés

INFORMATION DU SMICTOM

L'année dernière, dans notre poubelle jaune on ne pouvait mettre que certains types d'emballages : les bouteilles et flacons en plastique, les emballages métalliques comme les canettes, les boîtes de conserve, etc., et les emballages en cartons tels que les emballages de gâteaux, de céréales, boîte d'œufs et briques alimentaires.

DEPUIS LE 1ER JANVIER 2023

L'ensemble du territoire français passe en « Extension de consignes de tri », cela signifie que vous pouvez mettre TOUS vos emballages dans la poubelle jaune !

Les pots de yaourt et de crème, le paquet de café ou de croquettes pour animaux, le tube de dentifrice... Tout ce qui est un emballage peut aller dans la poubelle jaune !

Pour certains emballages, c'est relativement instinctif, mais pour d'autres on peut avoir un doute. Par exemple, les couvercles des bocaux ou les capsules de bouteille peuvent aller au tri. Le film plastique des packs d'eau ou de lait aussi, ainsi que les tablettes de médicaments vides ou les filets de fruits et légumes !

LE CHIFFRE DU MOIS

54 916

En 2021, le SMICTOM du Pays de Fougères a collecté **54 916 tonnes** de déchets, en hausse de 15,5 % par rapport à 2020. Chaque habitant du Pays de Fougères a produit en moyenne 626 kg de déchets contre 580 kg au niveau national..

CERTAINES CONSIGNES SONT NÉANMOINS À RESPECTER :

Les emballages doivent être vidés, sans pour autant les laver, non imbriqués, c'est-à-dire les différentes matières doivent être bien séparées et dans le cas où vous avez un bac de collecte, ils doivent être mis en vrac, c'est-à-dire sans sac.

SI VOUS AVEZ UN DOUTE

Il existe une application Guide du tri qui vous permet de connaître les règles de collecte où que vous soyez : bacs de collecte ou bornes d'apport volontaire, tri des papiers en borne d'apport volontaire ou dans le bac jaune...

Cette application vous permet également de lever les doutes en matière de tri sélectif.

Ainsi sur le Pays de Fougères, TOUS les emballages dans le sac/bac jaune, le verre dans les bornes d'apport volontaire, le papier dans les bornes d'apport volontaire aussi et les ordures ménagères résiduelles dans le bac gris ou marron en sac bien fermé.

Les usagers ont reçu dans leur boîte aux lettres un courrier du SMICTOM contenant le nouveau Mémo-tri, ainsi qu'un courrier expliquant tous les changements en 2023.

L'APPLICATION « GUIDE DU TRI »

Cette application proposée par CITEO. Elle vous permet de connaître les consignes de tri où que vous soyez en France.

Grâce à ce QR code, vous pouvez la télécharger.



ENQUÊTES DOMICILIAIRES : AIDEZ-NOUS À DÉFINIR DE NOUVELLES AIDES !

Couesnon Marches de Bretagne vous accompagne dans la rénovation de votre logement grâce à son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), qui a déjà bénéficié à près de 400 ménages depuis 2018.

Persuadés de son intérêt, les élus de Couesnon Marches de Bretagne souhaitent renouveler cette opération pour les années à venir. C'est pourquoi une nouvelle étude a été lancée pour redéfinir les besoins du territoire et de ses habitants, au regard de vos projets.

À ce titre, une enquête vous avez été envoyée courant septembre et nous vous remercions pour vos retours. Pour aller plus loin... 150 logements vont être audités afin de mieux comprendre vos projets, l'état du bâti et vos habitudes dans les logements.

Courant février 2023, des techniciens du CDHAT (Centre de Développement pour l'Habitat et l'Aménagement du Territoire), missionnés par la communauté de communes, réaliseront des enquêtes domiciliaires afin d'établir un diagnostic technique précis et des préconisations de travaux pour améliorer le confort de votre logement. Les thèmes abordés porteront sur le descriptif du logement, les charges qui y sont liées, la composition familiale, la qualité du logement ou encore les problèmes d'inconfort.

Les occupants des logements ciblés recevront un courrier dans leur boîte aux lettres pour les informer du passage des techniciens. Lors de leur visite, les techniciens seront porteurs d'une accréditation de la communauté de communes.

Le recueil de ces informations et des autres enquêtes réalisées par le CDHAT est essentiel pour nous permettre de définir la politique d'aides à mettre en place à destination des propriétaires privés.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter :



Immeuble Le Sirius
227 rue de Châteaugiron
35000 RENNES
02 99 28 46 50



Couesnon Marches de Bretagne
Parc d'Activité, Saint-Eustache
35460 MAEN ROCH
02 99 97 71 80

AFFAIRES SOCIALES ET INTERGÉNÉRATIONNELLES



« Le périmètre de cette action est vaste et les missions premières sont d'entretenir des liens sociaux en aidant les personnes dans le besoin et tenter d'apporter l'aide nécessaire en cas de difficulté, en matière de santé, logement, accès aux soins.... Nous travaillons en étroite collaboration avec divers partenaires.

Nous allons tenter de vous présenter les différents acteurs du secteur social et médico-social sur notre commune, cette liste n'est pas exhaustive et nous restons disponibles pour vous apporter notre accompagnement au quotidien sur vos préoccupations concernant ce domaine. »

Huguette Garnier

Adjointe en charge des affaires sociales et des solidarités intergénérationnelles

QUELQUES PARTENAIRES DE L'ACTION SOCIALE À VAL-COUESNON

LE PÔLE SOCIAL ET SOLIDAIRE

Le Pôle Social et Solidaire (PSS) a ouvert ses portes le 14 juin 2021. Il est le résultat de la réhabilitation d'un bâtiment centenaire, l'ancien hôpital René Le Hérisse.

Le PSS abrite de nombreux services pour la communauté, tels que les Restos du cœur, l'ADMR du Pays d'Antrain et de nombreuses permanences sociales. C'est un endroit pour l'écoute, l'information et les projets collectifs, offrant aux habitants la possibilité d'organiser des animations, des ateliers et des débats.



RESTAURANT DU CŒUR

Les Restos du Cœur d'Antrain sont ouverts tous les mardis après-midi, nous sommes à votre écoute, n'hésitez pas à franchir la porte en cas de difficultés, nous étudierons ensemble votre situation et ferons tout notre possible pour vous aider.

Les inscriptions se font lors de la distribution.

Appel aux bénévoles pour la collecte nationale des 4 et 5 mars 2023.

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps merci de nous contacter au 02 99 17 39 40 ou ad35.antrain@restosducour.org. On compte sur vous.

Claudine GUERIN (responsable de centre)

LE CDAS

Le Centre départemental d'action sociale (CDAS) accueille tous les publics qui rencontrent des difficultés dans divers domaines de la vie quotidienne (logement, éducatif, autonomie, budget, vie familiale, etc...). Cela peut aller d'une difficulté passagère, à la volonté d'être accompagné dans la durée grâce aux orientations, l'activation de droits, l'écoute, les conseils, l'activation de diverses aides.

Des professionnels exerçant différents métiers y travaillent : assistantes sociales, éducateurs, infirmières, psychologues, sages-femmes, puéricultrices et médecins PMI, mais aussi des conseillers sur diverses thématiques (enfance, insertion, personnes âgées et handicapées, économie sociale et familiale).

Ces services se trouvent au sein du CDAS de Maen Roch – ESS Eugénie Duval 1 rue Albert Camus 35 460 SAINT BRICE EN COGLES

La plupart de ces professionnels se déplacent au sein du Pôle Social et Solidaire ; pour demander un rendez-vous, contacter le CDAS au 02.22.93.64.60.



SAVS LES ATELIERS DU DOUET

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) est un service financé par le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine pour le suivi de personnes en situation de handicap.

Sa mission générale est « de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté ». Les missions sont de favoriser l'inclusion sociale en :

- apportant une aide dans les démarches administratives,
- soutenant l'organisation de la vie quotidienne (achats, alimentation, transports...),
- accompagnant la recherche de loisirs, de travail,
- améliorant les conditions de vie (habitation, santé...),
- soutenant les relations sociales et familiales.

Le service d'accompagnement s'adresse à toute personne adulte âgée de plus de 18 ans :

— ayant une reconnaissance de handicap par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH),

— vivant dans son propre logement ou en projet d'installation.

Enfin, il existe une permanence d'accueil au Pôle social et solidaire, Rue de Fougères à ANTRAIN tous les jeudis matin (sur RDV au 02 99 94 51 28).



TUTELLE D'UNE PERSONNE MAJEURE

La tutelle est une mesure judiciaire destinée à protéger une personne majeure et/ou tout ou partie de son patrimoine si elle n'est plus en état de veiller sur ses propres intérêts.

Un tuteur : Personne désignée pour exercer une mesure de protection d'un majeur ou d'un mineur (par exemple : le représenter dans les actes de la vie courante, gérer ses biens...)

Le juge peut énumérer, à tout moment, les actes que la personne peut faire seule ou non, au cas par cas.

Le Juge décide qui pourra assurer la mesure de protection (parents, alliés ou une association tutélaire)

LES ASSOCIATIONS TUTÉLAIRES SUR NOTRE TERRITOIRE

Une association tutélaire est une structure qui peut remplir le rôle de mandataire judiciaire en tant que tuteur ou curateur pour une personne sous tutelle ou sous curatelle. Cette association peut être chargée de diverses fonctions dans le cadre de la protection légale des personnes.

Régie par la loi du 1er juillet 1901 sur les contrats d'association, l'association tutélaire se consacre à l'activité de protection juridique pour les majeurs et les mineurs, ainsi qu'à la défense de leurs intérêts. Elle remplit les fonctions de curateur ou de tuteur pour une personne placée sous curatelle, sous tutelle ou sous sauvegarde de justice, agissant en tant que mandataire judiciaire.

Les associations tutélaires jouent un rôle crucial dans la protection légale des personnes, en assurant leur bien-être et en défendant leurs intérêts.

L'ATI

L'Association Tutélaire d'Ille-et-Vilaine assure la protection et l'accompagnement de personnes vulnérables. Ces personnes peuvent être en situation de maladie, de handicap, âgée et en perte d'autonomie ou encore en difficulté sociale. L'Association agit pour et dans l'intérêt des personnes.

Les membres de l'ATI sont des familles, des citoyens et des organismes qui entendent privilégier une mission humaine et sociale à l'égard des personnes accompagnées ou confiées par mandat.

L'Association participe aux évolutions visant à promouvoir les droits des personnes, le respect de leur dignité et la participation à leur projet de vie

Contact : 2 Rue Jules Ferry, 35300 Fougères

Téléphone : 02 99 17 08 12.

MJPM

Le Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs succède aux tuteurs aux majeurs protégés et aux délégués aux prestations sociales.

Le Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM) assure, dans le cadre du mandat du juge, l'une ou l'autre des mesures suivantes

- une mesure de protection civile (sauvegarde de justice, curatelle ou tutelle)
- une mesure d'accompagnement judiciaire (MAJ)

EMJ135 2 rue Henry le guilloux 35700 Rennes

L'UDAF35

L'Udaf 35 rassemble une vingtaine de mouvements familiaux représentant plus de 130 associations familiales et 15 000 familles.

- Donner avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et leur proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles.
- Représenter les familles dans divers conseils, assemblées, organismes ou commissions, institués par l'État et les collectivités territoriales.
- Gérer tout service d'intérêt familial dont les pouvoirs publics estimeront devoir lui confier la charge
- Exercer, auprès de toutes les juridictions, les actions civiles nécessaires pour protéger les intérêts des familles.

Contact 1 Rue du Houx, 35700 Rennes

Téléphone : 02 30 03 95 60

L'APASE

Association Pour l'Action Sociale et Educative en Ille-et-Vilaine, est engagée sur trois domaines d'activités :

- Protection de l'enfance
- Protection des majeurs
- Accompagnement social

Au-delà de la considération de chacun de ses usagers, l'APASE reconnaît et promeut les valeurs portées par divers textes : loi 2002-2, loi sur l'égalité des chances de 2005, réformes de la protection de l'enfance et de la protection des majeurs de 2007, ainsi que les recommandations, qui en découle.

Contact : 2 Rue des 3 Marchands, 35300 Fougères

Téléphone : 02 99 17 08 22

LES ACTIVITÉS SÉNIORES SUR VAL-COUESNON :

La population âgée de 60 ans et + représente 28 % de la population de Val Couesnon.

Le CLIC

Des questions relatives à la perte d'autonomie, pour vous ou pour un proche ? L'équipe du CLIC Haute-Bretagne peut vous accompagner dans vos démarches.

Le CLIC Haute-Bretagne est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation et de coordination.

Il s'adresse :

- aux personnes de 60 ans et plus
- aux enfants et adultes en situation de handicap
- aux proches aidants (famille ou entourage)

L'équipe de professionnels vous assure un accueil gratuit, neutre, confidentiel et personnalisé.

Concrètement, il est possible de s'adresser au CLIC lorsque l'on recherche :

- des services de soutien à domicile (services d'aides à domicile, services de soins à domicile, de portage de repas, téléalarme)
- une structure d'hébergement temporaire ou définitif
- des informations sur ses droits et prestations (APA, AAH, PCH...)
- des informations sur la mobilité
- des informations pour adapter son logement

Accueil sur RDV au Pôle Social et Solidaire à Val-Couesnon les 1er et 3ème vendredis du mois de 9 h 30 à 12 h (à compter du 1er avril 2023).

À savoir, le CLIC assure également un accueil du public (sans et sur RDV) au sein de l'Espace Social et Culturel Commun Eugénie Duval à Maen Roch.

Pour prendre RDV, vous pouvez nous contacter au

02 99 98 60 23

clic@assohautebretagne.fr »



Comment surmonter l'après-crise sanitaire récente ? Comment bien vieillir et se protéger contre les maladies ? Comment prendre soin de soi en tant qu'aidant ? Ces questions ont été abordées par les élus de Val Couesnon.

Pour répondre à ces enjeux, plusieurs actions ont été menées dans les quatre communes déléguées de Val Couesnon depuis 2021.

Toutes ces activités sont gratuites et financées par différents partenaires (conférence des financeurs, CAF, caisses de retraites, MSA...)

L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE (MARS 2021)

Animée par Actimut de la Mutualité Française de Bretagne, cette action s'est déroulée en 2 temps :

- Un temps individuel à domicile : avec des séances individuelles au domicile des plus de 60 ans
- Un temps collectif : les participants (en petits groupes) sont accompagnés à reprendre en douceur une activité physique régulière et pérenne grâce à des séances douces axées sur le renforcement musculaire, la marche et l'équilibre.

L'ATELIER NUTRITION ANIMÉ PAR BRAIN UP (JUIN 2021).

Il s'agissait d'une action collective ayant pour objectif de sensibiliser le public retraité aux questions de prévention de la santé et du Bien Vieillir, en mettant l'accent sur l'équilibre alimentaire et les besoins nutritionnels changeants avec l'âge.

Cette action avait pour but de fournir des clés pour manger de manière plus équilibrée, facilement et à moindre coût, tout en abordant l'activité physique, alliée indispensable d'une alimentation équilibrée.

CRISE SANITAIRE : REPRENDRE PIED ET ALLER DE L'AVANT

Après une conférence animée par une psychologue de l'association Brain Up sur le thème Crise sanitaire : comment reprendre pied et se projeter vers demain ?

Des ateliers se sont tenus tous les vendredis au foyer communal de la Commune déléguée de Tremblay avec pour objectif de permettre à chacun de s'exprimer sur ses ressentis et doutes suite à cette crise le partage d'expérience au sein du groupe a permis d'échanger autour de bonnes pratiques pour vivre au mieux après le confinement.

BIEN CHEZ SOI : POUR UN HABITAT PRATIQUE ET CONFORTABLE

Il s'agit d'une action animée par Soliha

Les objectifs de cet atelier pratique et ludique étaient de sensibiliser les seniors aux problématiques de l'aménagement du logement, des bons gestes et postures, des accessoires innovants et de l'habitat durable, de les informer sur les acteurs professionnels et d'encourager les aménagements préventifs dans les logements et de créer du lien social sur les territoires.

ETRE AIDANT, ETRE AIDÉ PRENDRE SOIN DE SOI POUR PRENDRE SOIN DE L'AUTRE (OCTOBRE 2022)

Ateliers gratuit Bien-Etre animée par Maëla Carré, socio-esthéticienne sous la forme d'une conférence et de 5 séances.

Proposer à des binômes aidants-aidés des ateliers de bien être pour prendre soin de soi et d'apporter du bien être et du mieux être. Créer un lien entre les aidants en se procurant un moment de réconfort pour maintenir une socialisation et retrouver l'élan et l'envie de prendre soin de soi.

Nous souhaitons organiser d'autres actions et ateliers sur notre commune, des financeurs sont sollicités et nous sommes en attente de leurs réponses.



PROJETS INTERGÉNÉRATIONNELS

DÉFILÉ HÉRÉDITE

Tout a débuté par une volonté de la commission responsable des affaires sociales de Val-Couesnon de créer un lien intergénérationnel dans la commune.

C'est après une concertation auprès des habitants, élus et membres du CMJ (conseil municipal des jeunes) que le projet a vu le jour : un défilé intergénérationnel rassemblant 28 modèles de tout âge, de toute taille, aucun critère n'est défini, aucune barrière ne devant freiner l'envie de participer.

Le projet se nomme HÉRÉDITE, Julien Lecharpentier, membre du CMJ, sera le directeur artistique de l'évènement.

Un casting pour ce défilé a eu lieu le 15 octobre 2022, rassemblant de nombreux adhérents au projet, tous ont répondu présents autant pour le bénévolat que pour le mannequinat.

Venez donc participer avec nous à ce moment intergénérationnel le vendredi 23 juin 2023 à la salle multi-activités de Val-Couesnon, il y aura une animation musicale tout au long de la soirée et une possibilité de restauration sur place.

L'organisation se met en place, une réunion a eu lieu fin janvier, l'évènement sera précédé de plusieurs rencontres entre les différents acteurs, et nous communiquerons régulièrement sur le sujet.

Appel à casting

- Mannequins, toutes les types de profils & âge
- Bénévoles, aide à l'organisation & le jour du défilé

Scannez le QR code pour accéder au formulaire d'inscription

15 OCTOBRE DE 14H À 17H

FOYER COMMUNAL DE TREMBLAY | 13 route de fougères

HÉRÉDITE
ÉTÉ 2023
Défilé intergénérationnel



L'OUTIL EN MAIN DE VAL-COUESNON

L'association L'Outil en Main de Val-Couesnon a officiellement ouvert ses portes le 16 novembre dernier, elle vise à initier les jeunes de 9 à 14 ans à des métiers manuels et du patrimoine.

Ouverte aux jeunes de tout le territoire de Couesnon Marches de Bretagne, elle propose des ateliers chaque mercredi après-midi pendant la période scolaire. L'association compte actuellement 10 professionnels bénévoles dans les métiers suivant: menuiserie, maçonnerie, électricité, peinture, ferronnerie, mécanique, composition florale et cuisine.

Actuellement, une dizaine d'enfants participent à cette initiative.

Le bureau de l'association est composé de Christel Battais présidente et est accompagnée de Gilbert Guérinel en

tant que vice-président ; la trésorière est Joëlle Durosset ; la secrétaire Annette Guérinel. Les autres membres sont Huguette Garnier et Yves Ménard.

Inscriptions au 06 83 75 08 88 ou 07 61 71 35 81. Cotisation de 100 € pour l'année.

facebook: L'Outil en Main de Val-Couesnon





LES BAILLEURS SOCIAUX

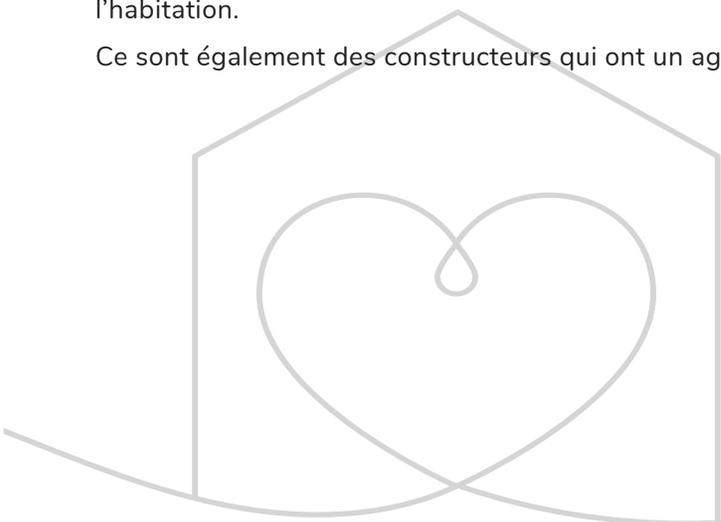
Le marché de la location immobilière d'habitation se divise en deux branches : une privée, qui correspond aux locations traditionnelles, et une sociale, qui s'adresse aux ménages à revenus plus modestes.

Les régimes locatifs sont sensiblement identiques, mais les types de bailleurs sont différents.

Les bailleurs sociaux sont propriétaires des biens immobiliers qu'ils louent à des ménages contre un loyer modéré.

Leur activité est légalement régie par la loi de 1989 sur les rapports locatifs et le Code de la construction et de l'habitation.

Ce sont également des constructeurs qui ont un agrément au titre du service d'intérêt général.



LES BAILLEURS SOCIAUX CONTRIBUENT À :

- la construction, l'acquisition, la rénovation de logements collectifs ;
- la mise en place des occupants et la gestion locative (administration, travaux, entretien, recueil des doléances des locataires, etc.) ;
- l'accession à la propriété de ménages dont les revenus sont inférieurs à certains plafonds par le biais du contrat d'accession-location, qui existe depuis 1984.

LES BAILLEURS SOCIAUX SUR VAL-COUESNON



Néotoa et Espacil Habitat sont des bailleurs sociaux et promoteurs immobiliers. Leurs principales missions sont l'aménagement, la construction locative et la gestion de patrimoine social. Ils ont pour vocation de répondre à une mission d'utilité sociale : permettre au plus grand nombre d'accéder à un habitat de qualité au prix le plus ajusté.

La commune, le CCAS et Couesnon Marches de Bretagne disposent d'un parc social locatif sur la commune de Val-Couesnon.

Ces habitations conventionnées réservées à la location ouvrent droit aux allocations de logement.

NÉOTOA

Nombre de logements à Val-Couesnon

47 logements

Contact :
41 Bd de Verdun
35000 Rennes
02 23 48 80 00

ESPACIL

Nombre de logements à Val-Couesnon

39 logements

Contact :
1 rue du Scorff,
35000 Rennes
02 99 2720 00

CCAS

Nombre de logements à Val-Couesnon

**28 logements dont
11 appartenant
à la commune**

Contact :
1 rue de l'Hôtel-de-Ville
35560 Val-Couesnon
02 99 98 71 30

COUESNON MARCHES DE BRETAGNE

Nombre de logements à Val-Couesnon

13 logements

Contact :
PA Saint-Eustache
35460 Maen Roch
02 99 97 71 80

Je cherche un logement sur Val-Couesnon

**Je fais une demande de logement en ligne sur:
www.demandelogement35.fr**

ÉTAPE 1 : PRÉPAREZ VOTRE SAISIE

Documents scannés à joindre au dépôt de votre demande :

Pièce d'identité pour chacun des demandeurs (obligatoire) :

- carte d'identité recto verso ou passeport
- titre de séjour en cours de validité

L'avis d'imposition de l'année N-2 (par exemple en 2019, vous devez joindre l'avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017)

Pour le territoire de Rennes Métropole et selon votre situation, le justificatif correspondant (liste des pièces)

ÉTAPE 2 : CRÉEZ VOTRE DEMANDE

Remplissez chacun des champs ci-dessous puis cliquez sur Créer.

Vous recevrez un mail pour activer votre espace personnel.

Cliquez sur le lien contenu dans le mail pour activer votre compte et personnaliser votre mot de passe.

Poursuivez ensuite la saisie de votre demande.

**Je fais une demande au CCAS
et COUESNON MARCHES DE BRETAGNE**

CCAS

Tél : 02 99 98 71 30

Courriel :

accueil@valcouesnon.fr

Couesnon Marches de Bretagne

Tél : 02 99 18 41 50

Courriel :

gbourge@couesnon-marchesdebretagne.fr

**Je contacte les agences immobilières et je
consulte les petites annonces**

**J'ai besoin de
renseignements
et d'un
accompagnement
pour ma demande**

**Je n'ai pas
accès à
Internet**

Je cherche un logement sur Val-Couesnon

Je contacte les travailleurs sociaux: CDAS et organismes tutélares

Plusieurs permanences au Pôle Social et Solidaire; pour demander un rendez-vous, contacter le CDAS au 02.22.93.64.60.

France Service

Tél : 02 99 97 05 69

Courriel :

franceservices@couesnon-marchesde-bretagne.fr

MAIRIE rendez-vous possible avec les Elus

Tél : 02 99 98 71 30

Courriel : accueil@valcouesnon.fr

Processus d'attribution du logement

ÉTAPE N° 1

Dépôt du dossier de demande de logement social auprès d'un partenaire ou enregistrement du dossier en ligne

ÉTAPE N° 2

Enregistrement de votre dossier papier ou vérification de votre dossier saisi en ligne

Après vérification de votre dossier par un organisme, vous recevrez une attestation d'enregistrement avec votre numéro unique départemental dans les 30 jours.

Votre dossier est ensuite visible par l'ensemble des bailleurs sociaux et leurs partenaires sur tout le département.

ÉTAPE N° 3

Étude et instruction de votre dossier

Des pièces complémentaires peuvent vous être demandées en fonction de votre situation (liste des pièces complémentaires) afin de compléter votre dossier.

ÉTAPE N° 4

Présentation de votre dossier en commission d'attribution logement

Un logement correspondant à vos souhaits et disponible se libère. Votre dossier est examiné en commission d'attribution de logement. Cette commission examine plusieurs dossiers pour un logement.

ÉTAPE N° 5

Décision de la commission d'attribution logement

Les décisions sont prises à la majorité. Il y a trois possibilités :

- accord de la commission selon classement
- non attribution
- rejet pour irrecevabilité.

ÉTAPE N° 6

Proposition de logement décidée par la commission d'attribution logement

Les propositions sont effectuées suivant l'ordre de priorité des candidats.

Vous pouvez accepter ou refuser la proposition.

FONDS SOCIAL COLLÈGE

Le fonds social collégien est une aide financière destinée à permettre aux familles de collégiens de faire face rapidement à des situations difficiles qui les empêchent d'assumer les dépenses de scolarité et de vie scolaire.

Cette aide exceptionnelle peut prendre la forme d'une aide financière directe ou de prestations en nature (frais de demi-pension ou d'internat, fournitures diverses, participation aux voyages scolaires, etc.).

La décision d'attribution de l'aide relève du chef d'établissement après avis de la commission de fonds social, présidée par lui et constituée par des membres de la communauté éducative.

En pratique, il est toujours proposé aux familles qui sollicitent le fonds social d'avoir un entretien avec l'assistant social scolaire afin de pouvoir réaliser un bilan de leur situation, mettre en avant tous les dispositifs d'aide disponibles et constituer le dossier de fonds social.

Ce dernier est toujours présenté anonymement à la commission. Le collège étant attentif aux situations des familles, l'établissement peut aussi être amené à contacter directement les responsables légaux des élèves pour leur proposer cette aide

Adrien BUCHOUL Adjoint gestionnaire au Collège Pierre Perrin

LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DE COUESNON MARCHES DE BRETAGNE

Le réseau des bibliothèques de Couesnon Marches de Bretagne est composé de 12 bibliothèques au plus proche des habitants.

À Val-Couesnon, les médiathèques d'Antrain et Tremblay, ainsi que la bibliothèque de La Fontenelle, vous accueillent grâce à son équipe de bénévoles, accompagnée d'une médiathécaire

Les bibliothèques de Val-Couesnon recherchent des personnes intéressées pour animer ces lieux de vie, de culture et de rencontre, en collaboration avec Carole.

Si vous le souhaitez, pourquoi ne pas vous joindre à l'équipe de bénévoles des bibliothèques de Couesnon Marches de Bretagne ? Les tâches étant très variées (animation d'ateliers, prêts/retours et rangement de documents, équipement des livres et DVDs, etc.), chacun peut y trouver sa place.

Tout cela vous intéresse ? Contactez Carole Chevrel au 02 99 98 39 00

mail : cchevrel@couesnon-marchesdebretagne.fr

N'hésitez plus, rejoignez l'équipe du réseau des bibliothèques de Couesnon Marches de Bretagne !



LE SERVICE PETITE ENFANCE DE COUESNON MARCHES DE BRETAGNE À VAL COUESNON

Intégré au service des cohésions social et au centre social, le service Petite enfance de Couesnon Marches de Bretagne est structuré autour de trois équipements spécifiques : Le Multi-accueil, le RPE et le LAEP.

LE MULTI-ACCUEIL

Pour les enfants : Le Multi-accueil : est un lieu d'accueil (mode de garde) régulier ou occasionnel réservé à la petite enfance (10 semaines à 4 ans). Il dispose de 19 places agréées par le Conseil départemental (17 en crèche, 2 en halte-garderie).

Ouverture du lundi au vendredi de 7 h à 18 h 30. L'équipe de professionnelles propose également des actions parentalité : un atelier parent/enfant un samedi matin par trimestre (gratuits et destinés aux familles du territoire).



LE RPE

Pour les professionnels et les parents : Le RPE a pour mission d'informer les parents sur les différents modes de garde du territoire, et sur les démarches administratives relatives à l'embauche d'un assistant maternel, il offre un cadre de rencontres et d'échanges aux assistants maternels à travers des : permanences d'informations, des temps d'accueil et de rencontre, des temps d'échanges et de pratiques à destination des professionnels... C'est un service gratuit et ouvert principalement sur les périodes scolaires pour les espaces jeux, et 11 mois de l'année pour la permanence administrative.



LE LAEP

Pour les enfants et leurs parents : Le lieu d'accueil enfant-parent (LAEP) est un espace convivial qui accueille tous les enfants de moins de 6 ans avec leurs parents ou un autre adulte familial. C'est un espace de jeu et d'échange, et un lieu de rencontre, pour les enfants comme pour les parents. Ouvert tous les mercredis en période scolaire de 9 h 30 à 11 h 30. L'entrée est libre, sans inscription, et gratuite.

Elise BONATI Direction Adjointe des Cohésions Sociales
Couesnon Marches de Bretagne



CCAS

RAPPEL DU RÔLE DU CCAS,

Le centre communal d'action sociale (CCAS) est un établissement public chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la municipalité à l'échelle de son territoire.

Autonome dans sa gestion, il dispose d'un conseil d'administration (dont le maire est président) et de moyens propres pour mener à bien ses missions. Le CCAS anime une action générale de développement social dans la commune, il exerce sa mission en collaboration avec les institutions publiques et privées telles que la Caf, le Conseil Départemental, etc.

RÔLE DU CCAS

POUR LES HABITANTS

ACCUEIL, ÉCOUTE
ET ORIENTATION

AIDE AU REMPLISSAGE
DES DOSSIERS DE DEMANDES D'AIDE

COMPILATION ET VALIDATION
DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

TRANSMISSION DES DOSSIERS
AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES
(CONSEIL DÉPARTEMENTAL, ETC.)

AVEC LES PARTENAIRES

LE CCAS A UN RÔLE DE COORDINATION
À L'ÉCHELLE LOCALE

COMPLÉMENTARITÉ DE L'ACTION

CONNAISSANCES
DES PARTENAIRES DU TERRITOIRE
(POUR ORIENTER AU MIEUX LE PUBLIC)

EXEMPLE D'ACTIONS CONCRÈTES DU CCAS

Parmi les actions du CCAS, au cours du mois de janvier, 70 habitants de Val-Couesnon résidants en EHPAD ont reçu un cadeau comprenant chocolats et coffret savon fabriqué par la ferme à bulles de Chauvigné.

LA DOMICILIATION SUR VAL-COUESNON

DE QUOI S'AGIT-IL ?

La domiciliation est un dispositif réglementé qui permet d'avoir une adresse pour recevoir du courrier.

Elle permet également de faire valoir certains droits et prestations (exemples : délivrance d'une carte d'identité, inscription sur les listes électorales, aide juridictionnelle).

QUI EST CONCERNÉ ?

Les personnes sans domicile stable n'ayant d'adresse pour recevoir du courrier de manière constante et confidentielle et ayant obligatoirement un lien avec la commune.

C'est le cas, par exemple, si vous n'avez pas de domicile personnel.

QUELLE EST LA DÉMARCHE POUR EN BÉNÉFICIER ?

Votre demande de domiciliation doit être adressée par mail, courrier papier directement auprès du CCAS de Val-Couesnon

COMMENT SE DÉROULE LA PROCÉDURE DE DOMICILIATION ?

Un entretien est obligatoire pour acter votre demande de domiciliation.

Cet entretien sert à vous informer sur vos droits à la domiciliation et sur les obligations qui en découlent.

DÉCISION

La décision de domiciliation est rendue dans un délai d'environ 2 mois.

Dans le cas d'une décision favorable, vous recevez une attestation d'élection de domicile.

La domiciliation est accordée pour une durée de 1 an. Cette durée est renouvelable.

Tout refus est motivé et notifié

Les personnes bénéficiant de ce dispositif peuvent venir chercher leur courrier à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Val-Couesnon.



REPAS DU CCAS

Cette année, les aînés des quatre communes de Val-Couesnon sont invités à se réunir dans la salle multiactivités le 24 mars prochain. Ce repas organisé par le CCAS marque un moment important pour la commune, où les habitants peuvent se rencontrer et échanger.

Chaque personne âgée de 65 ans et plus recevra prochainement une invitation écrite présentant les détails de l'événement.



Il est important de noter que cette journée sera plus qu'une simple rencontre entre aînés. En effet, une scène ouverte sera organisée pour permettre à tout le monde de partager leurs anecdotes, souvenirs et chansons avec l'audience.

Nous vous invitons à préparer vos meilleures histoires, vos plus beaux souvenirs et vos chansons préférées pour cette occasion.

Cet événement sera l'occasion parfaite pour renforcer les liens entre tous et créer de nouveaux souvenirs ensemble.

Nous espérons vous voir nombreux le 24 mars à la salle multiactivités de Val-Couesnon.

Vie des entreprises

CONSEILLÈRE EN DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

En octobre 2022, Stéphanie Gloanec a ouvert son cabinet de conseillère en développement personnel, elle est titulaire d'une licence de psychologie et est formée aux thérapies brèves.

Son rôle est d'aider à mieux gérer les pensées négatives, les émotions et les comportements qui nous éloignent de qui l'on est, tout en s'appuyant sur les points forts et les valeurs de chacun.

Cet accompagnement est utile pour devenir la personne que l'on aspire à être, franchir un cap...

Stéphanie Gloanec anime également des ateliers-conférences sur différentes thématiques telles que la confiance en soi, les conflits, accepter son corps, l'équilibre de nos besoins...

Contacts : 06 84 67 11 53 ou par email à jepensedoncjagis@gmail.com. Facebook « Je PENSE donc j'AGIS »



OUI FORMATIONS

Les domaines de compétences de OUI Formations, organisme de formation :

La santé mentale, PSSM (Premiers Secours en Santé Mentale), les dérives sectaires et la manipulation mentale.

Les addictions aux substances psychoactives et les addictions comportementales.

L'art pour explorer son potentiel créatif et en faire un atout professionnel

Formations collectives en présentiel. Possibilité de formation individuelle en addictologie et en santé mentale (hormis PSSM).



FAISONS CONNAISSANCE



Je suis Pascale DOSSMANN.

J'ai créé OUI Formations pour vous proposer des formations sur mesure pour changer le regard sur la personne addictive et sur la personne avec des troubles psychiques, des formations pour explorer le champ de vos possibles et votre potentiel créatif.

J'ai 25 ans d'expérience en tant qu'infirmière de secteur psychiatrique et infirmière en addictologie.

Depuis 2016, je suis formatrice professionnelle d'adultes et responsable de OUI Formations.

En 2021, j'ai rajouté une autre corde à mon arc : je suis formatrice accréditée PSSM France.

ET SI VOUS DEVENIEZ SECOURISTE EN SANTÉ MENTALE POUR APPRENDRE À AIDER ?

C'est possible en vous inscrivant à la formation « Premiers Secours en Santé Mentale » (14 heures).

Le détail du programme de formation est visible sur www.oui-formations.fr

Une session de formation « Premiers Secours en Santé Mentale » (14 heures) est ouverte le 13 et 14 avril 2023, à Saint-Brice-en-Coglès.

Cette formation s'adresse à tout public adulte, tout professionnel et demandeur d'emploi.

Aucun prérequis n'est demandé pour suivre cette formation sinon un intérêt pour ces questions.

Pour vous inscrire à la formation ou pour plus d'information ou toute autre question, contactez-moi :

Par téléphone au 06 11 82 98 34

Par courriel : ouiformations@orange.fr

Ou par mon site internet (via la page contact) : www.oui-formations.fr

OPTIQUE DU COUESNON RÉALISE VOS PHOTOS D'IDENTITÉ.

Depuis l'été 2022, le magasin optique du COUESNON à Val-Couesnon (Antrain) possède l'agrément pour réaliser des photos d'identité auprès de l'ANTS

La photo et la signature demandée par l'ANTS (l'Agence Nationale des Titres Sécurisés) jouent un rôle important dans un certain nombre de démarches.

Les particuliers seront amenés à fournir ces éléments dans le cadre de l'obtention ou du remplacement du permis de conduire, du passeport et d'autres documents.

Magalie Ollivier-Vallet a repris à l'été 2020 le magasin Optique du Couesnon, c'est sa collaboratrice Manoelle Delamarche qui vous accueille afin de vous proposer les services habituels de l'optique.

Des rendez-vous d'audioprothèse sont possibles avec Cécile Christin-Le Garff, d'Audilab les mardis et vendredis.



CHARPENTIER CONSTRUCTEUR BOIS

Monsieur Mathieu Bertolotti, Charpentier constructeur bois, est un artisan polyvalent qui prend en charge vos projets d'aménagements bois intérieur et extérieur dans la commune de Val-Couesnon.

Formé à la charpente en alternance chez les Compagnons du Devoir, ses années d'expérience dans le domaine du bois lui ont permis de maîtriser ses techniques et d'acquérir de l'expérience dans les métiers du bâtiment.

Passionné par son métier. Il aime prendre le temps de comprendre les projets de ses clients et leur apporter des solutions sur mesure.

Contacts Tél : 06 67 60 49 76 Mail : batmath@outlook.fr



MISE À L'HONNEUR DES MEILLEURS APPRENTIS

La municipalité de Val-Couesnon tient à mettre à l'honneur certains jeunes de la commune qui ont brillé par leur compétence lors des concours des meilleurs apprentis ces dernières années.

ORILANE LEFRAIS

Félicitations à Orilane Lefrais, médaille d'or au concours du meilleur apprenti de France en Optique Lunetterie pour 2022.

Vous avez fait honneur à votre lycée professionnel Jean Guéhenno de Fougères et à la commune Val-Couesnon.

WILLIAM SAUVAGET

Félicitations à William Sauvaget qui, en 2020, a été médaillé d'or pour l'Ille-et-Vilaine dans la catégorie maçonnerie au sein de l'entreprise familiale Sauvaget Samuel Maçonnerie La Croix Breton 35460 Val-Couesnon.

AXEL LENEN

Félicitations à Axel Lenen médaille de bronze au concours de meilleur apprenti d'Ille-et-Vilaine en 2021, au sein de l'entreprise Ludovic Crespel Maçonnerie ZA Croix de la mission 35460 Val-Couesnon.

BRAVO À VOUS TOUS ! Votre détermination et votre passion pour votre travail ont porté leurs fruits et vous avez prouvé que le succès peut être atteint avec le dur labeur et la détermination. Continuez sur cette voie et savourez cet accomplissement mérité ! Nous sommes fiers et avons de la chance d'avoir de jeunes talents à Val-Couesnon



Tribune politique

BIEN VIVRE ENSEMBLE A VAL-COUESNON

Ruminer le passé, polémiquer en conseil municipal pour faire parler de nous : voilà tout ce que notre équipe s'est refusée à faire. Et pourtant, il y aurait des choses à écrire...

Nous préférons faire avancer la commune, gérer le présent et préparer l'avenir. La majorité municipale débat, travaille, décide collectivement, après concertation chaque fois que nécessaire avec les habitants. La minorité a tout loisir de faire ses propositions au sein des commissions municipales où, il est vrai, elle ne siège pas pleinement (elle n'a désigné personne dans deux sur six).

La méthode que nous avons mise en place est simple : les commissions réfléchissent et proposent; le bureau municipal (maire, maires-délégué(e)s, adjoints et conseiller municipal délégué) débat et valide des orientations; la majorité municipale, qui prépare ensemble les conseils, tranche les points en discussion et ceux qui poseraient un problème. Les décisions prises, notre équipe se présente en conseil avec les orientations arrêtées, convaincue que nous voterons les solutions les meilleures pour notre commune, compte tenu des contraintes administratives, juridiques et financières. Le conseil est le lieu du débat final entre la majorité et la minorité, éclairées par les documents fournis, bien souvent plus nombreux et complets que sous la mandature de Monsieur Germain. Les votes sont sans surprises : la majorité vote pour, la minorité, après une critique parfois suspicieuse de certains de ses membres, souvent s'abstient ou vote contre, dans le respect de la démocratie.

Nous assumons pleinement ce mode de fonctionnement, qui ne diffère pas d'ailleurs des autres communes. Les débats au sein de notre équipe existent et chacun peut y exprimer sa vision des choses et ses valeurs. Nous vous devons une vérité : les décisions majeures ont toujours été prises par consensus. Parce que nous partageons la même vision de l'avenir de notre commune et les mêmes ambitions pour Val-Couesnon, ce qui explique notre solidité et notre cohésion. La minorité n'apprécie pas ? C'est son droit... d'opposition.

Bonne année 2023 à toutes et tous !

VAL COUESNON VOTRE FUTUR

Valaisiennes, Valaisiens,

Nous sommes à mi-mandat et nous revenons vers vous, pour vous faire part de nos appréciations depuis notre dernière tribune.

Le devenir de notre commune nouvelle passe obligatoirement par l'organisation administrative et sociale de notre territoire et, ceci dans un esprit de cohésion et participation collective. Nous sommes tous citoyens d'une même commune et nous devons tous travailler dans ce sens.

L'esprit clocher reste encore dans la mémoire de chacun.....

Chaque citoyen doit dépasser ces barrières, pour créer ensemble cette nouvelle commune, ce qui permettra dans les temps à venir de définir les orientations nécessaires au bon développement que mérite une collectivité telle que la notre.

La gestion administrative imaginée lors de la création de la commune de VAL COUESNON en 2019, passait évidemment par une rationalisation des budgets et des services (économie d'échelles), afin d'équilibrer nos investissements futurs. A notre avis, cela n'a pas été appréhendé de cette manière par la majorité actuelle.

Nous tenons tout particulièrement à mettre en face de leur responsabilité, les conseillers de la majorité qui, par leur vote donnent systématiquement quitus à Monsieur le Maire, engageant les biens et les fonds de chaque citoyen.

Nous pensons que la gestion de notre collectivité n'est pas à la mesure de notre territoire et qu'il est important de réagir si nous ne voulons pas freiner son développement pour plusieurs années.

Mais tout ceci demande beaucoup d'efforts et d'abnégations, nous attendons de monsieur le maire, une aptitude et une attitude à communiquer sur la réalité des finances de notre commune.

Notre équipe vous présente tous leurs vœux pour cette nouvelle année 2023.

VAL COUESNON VOTRE FUTUR

Philippe GERMAIN – Patricia LE PRIELLEC BRIAND
– Delphine LEMOINE – Loïc PORCHER – Jean-Yves
GUILLARD – Pierre MASSON.



Classe 02 - La Fontenelle, Atelier Photo Jean-Luc Barbelette, Val-Couesnon



Classes 02 - Saint-Onen-la-Rouerie Le 10 décembre 2022



Atelier Photo Jean-Luc Barbelette - Tremblay

Classe 2 Tremblay 2022